

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: A venir

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces inégalités lors du choix d'une profession n'auront plus la vie bien longue si les offices d'orientation — comme c'est le cas ici — usent de leur patience et de leur expérience pour déboulonner les vieux mythes.

Présidente de la Société des Beaux-Arts

A Bienne, Mme Franziska Burgermeister a été appelée à la présidence de la Société des Beaux-Arts. C'est la première fois qu'une femme assumera cette charge.

A venir

Femmes pour la paix (GE)

Les Femmes pour la paix ont désormais leur permanence, tous les lundis de 14 heures à 16 h. 30, dans les locaux de l'Institut de la Vie, rue St-Ours 6, 1205 Genève, tél. 29 99 29. Elles rappellent en outre qu'il est toujours possible de joindre une de leurs trois commissions de travail, même pour une durée limitée.

Après le divorce... (VD)

Six rencontres auront lieu à Lausanne sur le thème « Après le divorce ou la séparation, un nouveau départ », animées et organisées par M. André Chappot, formation en pédagogie curative, animation de groupe et thérapie familiale, et Mme Olga Delaloye, du secrétariat romand de la FSEA (Fédération suisse pour l'éducation des adultes). Réflexions par groupes de 12 personnes maximum ; les 16 et 30 avril, 14 et 28 mai, 11 et 25 juin 1980, de 20 à 22 heures, au Cartel romand HSM, 2, av. de Rumine, 1005 Lausanne. Renseignements et inscriptions : Mme Olga Delaloye, 64, av. de Rumine, 1005 Lausanne.

Vie sociale (NE)

Le comité de la *Crèche des Bercles*, rue des Bercles 2, Neuchâtel, informe que sa nursery a fait l'objet d'un effort spécial de développement. Accueil d'enfants dès la naissance à l'âge scolaire. Prix à l'heure Fr. 2.- ou à la journée complète avec repas Fr. 14.50. Arrangements possibles selon les conditions de famille.

Lyceum Neuchâtel-Ville (NE) (local Fausses-Braies 3)

21 avril : Conférence Simone Rapin sur le théâtre. 28 avril : Souper et musique par les deux fils Pantillon. 2 mai : Film plan fixe de Michel Bory sur Jenny Humbert-Droz (en collaboration avec l'ADF). 12 mai : M. Robert Porret, film avec M. le pasteur Deluz.

A « Réalités » (RSR)

Magazine diffusé de 14 à 15 heures, du lundi au vendredi, sur le second programme de Radio suisse romande. Lundi 14 avril : entretien avec Corinne Chaponnière et Martine Grandjean, rédactrices du journal mensuel « Femmes suisses » ; interview de Suzanne Vulliamy, nouvelle présidente de l'Association vaudoise pour les droits de la femme. Lundi 28 avril : échos de la « Journée de la femme » du 23 avril 1980, à la Foire suisse d'échantillons, à Bâle.

Célébration du 8 mars, Journée internationale des femmes

Débat à Genève

Elles étaient plusieurs centaines de jeunes, très jeunes et moins jeunes venues à la Maison de St-Gervais. Dès 14 heures, quatre groupes de travail se sont réunis avec pour thèmes : l'égalité, l'avortement, la dixième révision de l'AVS et la situation des femmes immigrées. Un large débat a suivi de 17 heures à 19 heures passées, au cours duquel plusieurs questions très directes furent posées à un conseiller administratif, un syndicaliste, une députée et deux médecins. J'ai particulièrement aimé la façon courageuse avec laquelle le médecin-chef de la polyclinique de gynécologie a défendu l'usage des prostaglandines dans la pratique de l'avortement devant un public hostile, même très hostile à cette pratique.

La résolution suivante a été acceptée à la fin de la manifestation, elle lance un MOUVEMENT DE FEMMES pour des actions ponctuelles.

- Les femmes gagnent 1/3 de moins que les hommes.
- Les travailleuses sont discriminées dans l'AVS.
- Elles sont licenciées quand elles sont enceintes.
- Elles sont discriminées dans la formation.
- Elles n'ont pas droit à une maternité choisie.
- 39 % des femmes ont un travail salarié : en plus, les tâches ménagères, sont estimées à 40 heures de travail (pour une famille de 2 adultes et 2 adolescents).
- 10 % des femmes qui travaillent professionnellement ont un salaire inférieur à Fr. 1000.-.
- Le salaire horaire moyen des femmes est de Fr. 11.70.
- Le salaire horaire moyen des hommes est de Fr. 15.64.
- L'avortement reste interdit légalement ; lorsque des femmes doivent avorter, c'est souvent cher et dans de mauvaises conditions.
- La majorité des hommes leur laisse la responsabilité de la contraception.
- Dans la sexualité, le droit au plaisir des femmes est nié.
- L'isolement dans le ménage et sur le lieu de travail et les nombreuses heures de travail empêchent les femmes de lutter pour leurs revendications.
- Le regroupement des femmes sur leur lieu de travail, dans leur quartier, dans la vie sociale (crèches, librairies, dispensaires, etc.) est le moyen le plus efficace de faire entendre leur voix et de défendre leurs revendications. Mais cela ne suffit pas.

A écouter...

Les poèmes les plus représentatifs de Pierrette Micheloud, dits par elle-même, avec intermèdes de piano (Jeanine Gaudibert). Ce disque fait partie de la collection « Paroles » des éditions VDE et Gallo, 46, rue de l'Ale, Lausanne et coûte Fr. 24.-.

faut aussi coordonner ces actions pour mettre le maximum de chances de notre côté. Pour cette raison, nous sommes pour la création d'un mouvement des femmes large et unitaire. Car c'est dans nos luttes communes, y compris nationales et internationales, que nous élargirons l'émanicipation des femmes à tous les niveaux de la société.

Que toutes celles qui sont d'accord avec ces objectifs et pour une campagne immédiate nous rejoignent « Pour un mouvement des femmes ». J. B.-W.

Table ronde à Renens

La salle du Centre de Rencontre et d'Animation était comble, samedi 8 mars, pour la table ronde organisée par les femmes du POP sur le sujet « Femmes : quelle égalité ? ».

Les inégalités dans la vie quotidienne et dans l'organisation sociale ; inégalité et mentalités ; quelle égalité, quelle différence ? quelle stratégie pour aller vers l'égalité ? Tels sont les principaux thèmes qui furent abordés au cours d'un débat riche et abondant, animé par A-C. Menérey, et où s'exprimèrent Mmes Bettex, de l'Association des mères chefs de famille, M. Bonnard, du journal « Tout va bien », R. Dreifuss de la Commission féminine de la VPOD, M. Meuwly, du journal « 24 Heures », et M. Zurcher du Mouvement populaire des familles, ainsi que, dans la salle, de nombreuses participantes.

Si l'ampleur des questions soulevées n'a pas permis d'aboutir à des conclusions « bien ficelées », le nombre, l'intérêt et la diversité des interventions ont bien montré que les femmes ont beaucoup à dire sur l'inégalité, qu'elles ont beaucoup à demander mais aussi beaucoup à offrir, et qu'il s'agit pour elles de se faire entendre.

R. C.

Exposition à Lausanne

Le 8 mars 1980, pour célébrer la Journée internationale des femmes, les Femmes en lutte ont organisé une exposition retraçant 10 ans d'histoire des femmes, de 1970 à 1980, à la salle St-Laurent à Lausanne.

Des panneaux muraux retraçaient dans ces grandes lignes l'histoire des différentes luttes menées par les femmes ouvrières, vendeuses, etc. Différents groupes qui contribuèrent à l'amélioration du sort des femmes et de sa condition y étaient présentés en quelques mots, nous y avons relevé entre autre le groupe garderie, les mères chefs de famille, le consultorio, le foyer Malley-Prairie, la Maison de la Femme avec son BIF et ses consultations juridiques, etc.

Deux films « Suzanne » et « Angèle Stalder » de Jacqueline Veuve y étaient montrés également. La participation était bonne et nous y avons même croisé quelques hommes-amis qui évoluaient très à l'aise dans ce monde « féminin », les mentalités changent peu à peu, heureusement !

Manuela Keller